

# Marché-Concours et Promos annulés

L'interdiction des manifestations de plus de 1000 personnes jusqu'à fin août a des répercussions dans tout l'Arc jurassien.

Les Promos du Locle n'auront pas lieu cette année. L'interdiction des manifestations de plus de 1000 personnes jusqu'à fin août, décidée ce mercredi après-midi par le Conseil fédéral, empêche la tenue de la manifestation locloise, prévue les 3 et 4 juillet.

«On va perdre quelques dizaines de milliers de francs, mais la survie de la manifestation est garantie», rassure le tout nouveau coprésident des Promos, Alex Leuba. «Mais c'est embêtant pour les sociétés locales.» L'édition 2021 est déjà fixée au premier week-end de juillet.

## Le Chant du Gros va se tourner vers les autorités

Pour le Chant du Gros, qui devrait avoir lieu du 3 au 5 septembre, la situation est moins claire. Même s'il n'est, pour l'instant, pas formellement interdit, il est d'ores et déjà certain que le festival ne pourra

pas avoir lieu. «Mettre 15 000 personnes dans un champ alors que trois jours avant, les manifestations de plus de 1000 personnes seront encore interdites, ce n'est évidemment pas possible», note Gilles Pierre.

“  
Le Marché-Concours, c'est aussi un marché unique en Suisse pour le franches-montagnes.”  
GÉRARD QUELOZ  
PRÉSIDENT DU MARCHÉ-CONCOURS

Mais le directeur a besoin d'une interdiction formelle: «Sans cela, il s'agirait d'une rupture de contrat avec les artistes» et le festival devrait payer plein pot. La manifestation franc-montagnarde va donc se tourner vers le canton

du Jura, pour demander une interdiction officielle, à l'image de ce qui s'est fait à Neuchâtel pour Festi'neuch. «Ça semble impossible que le canton ne le fasse pas», estime le programmeur du Chant du Gros.

Le boss précise que le festival devrait avoir les reins assez solides, financièrement parlant, pour qu'une édition ait lieu l'an prochain. Cela malgré des frais fixes qu'il faudra évidemment payer. «Nous allons demander de l'aide à la Loterie romande, au canton et à nos partenaires», afin que certains soutiens soient versés malgré tout.

## Fête du cheval reportée à 2021

Toujours dans les Franches-Montagnes, les organisateurs du Marché-Concours de Saignelégier ont été forcés de reporter la 117e édition de cette grande fête du cheval à 2021. «On s'y



Les prochaines Promos sont prévues en juillet 2021. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

attendait un peu», explique Gérard Queloz, président de la manifestation. «Je suis surtout triste pour les éleveurs qui se préparent toute l'année pour ce rendez-vous unique. Car le Marché-Concours, ce n'est pas seulement une fête, c'est aussi un marché unique en Suisse pour le franches-montagnes.» Dans le Bas du canton, on devrait en savoir plus dans les prochains jours concernant le sort de plusieurs manifestations. Le comité du Buskers

Festival à Neuchâtel, prévu du 10 au 15 août prochain, se réunit jeudi pour prendre une décision. «Nous souhaitons bien évidemment pouvoir le faire, à la fois pour les artistes et le public», explique Georges Grillon. «Mais franchement, ça me semble difficile, car nous rassemblons globalement plus que 1000 personnes dans les rues piétonnes. Par ailleurs, l'autre question est de savoir si les gens voudront venir regarder les spectacles.» Au Val-de-

Travers, selon RTN, les autorités communales ont pris la décision hier matin d'annuler l'Abbaye de Fleurier qui devait se tenir en juin.

Concernant le Neuchâtel International Fantastic Film Festival (Niff), du 3 au 11 juillet, les organisateurs annonceront ce matin un projet original. «Nous allons proposer quelque chose de différent», glisse Bastien Bento, coordinateur presse de la manifestation. **NWI NHE**

## Examens: les lycéens neuchâtelois pendus aux lèvres du canton

Environ 300 étudiants neuchâtelois sont désormais fixés quant au sort des examens de fin d'année scolaire. Les décisions annoncées ce mercredi par le Conseil fédéral clarifient en effet la question pour la maturité professionnelle (en école à plein temps ou en mode dual): il n'y aura aucun examen. Pour les autres filières, l'attente se prolonge. Les étudiants concernés savent déjà qu'il n'y aura pas d'examens oraux, mais la décision portant sur les examens écrits n'est pas encore tombée.



La reprise en classe est prévue le 8 juin pour le niveau postobligatoire.

ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

### A titre personnel

Pour la maturité spécialisée et le certificat de culture générale, la décision sera prise ce vendredi par la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP), qui réunit l'ensemble des ministres cantonaux. Pour la maturité gymnasiale, la décision appartient aux cantons.

Que va décider celui de Neuchâtel? «Le Conseil d'Etat se prononcera lundi prochain», répond la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti. Sauf que... cette même conseillère d'Etat a déjà fait savoir publiquement qu'elle est favorable, à titre personnel, à l'annulation des examens. Or on voit mal les quatre autres

ministres aller à l'encontre de celle qui gère le dossier «écoles».

### Notes prises en compte

Même réflexion pour la maturité spécialisée et le certificat de culture générale: il est fort possible que la CDIP décide de laisser les cantons agir comme bon leur semble. Le cas échéant, on peut imaginer que le Conseil d'Etat neuchâtelois optera également pour une annulation des examens écrits. L'annulation intégrale des examens, si tel est bien le cas, est une mauvaise nouvelle pour les élèves en situation d'échec qui tablaient sur les examens pour «sauver» leur année. Mais tout n'est pas perdu pour eux: «Des notes seront encore attribuées, tant en non-présentiel qu'en présentiel (réd: école à la maison et en classe)», relève Monika Maire-Hefti. «Ces notes seront prises en compte si elles améliorent la situation de l'élève.» **PHO**

## Bibliothèques et musées surpris

«J'ai été vraiment surprise quand j'ai entendu que le Conseil fédéral avançait la date de réouverture des bibliothèques au 11 mai.» Directrice de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, Sylvie Béguelin ne cache pas sa satisfaction. «C'est un gros coup de stress mais je suis très contente. On va pouvoir rapidement travailler sur les modalités d'ouverture et de prêt des livres.» Plusieurs scénarios sont à l'étude: les visiteurs pourront-ils aller consulter et choisir les livres eux-mêmes ou devront-ils se contenter de passer commande des titres qu'ils désirent avant de venir les chercher à un guichet? «Ce sera encore à définir», note Sylvie Béguelin. Du côté des musées, la surprise a aussi été totale. Au Laténium, Marc-Antoine Kaeser explique que la réouverture concernera aussi l'exposition temporaire sur les Celtes qui devait débiter fin mars. «Nous pourrions être prêts dès le 11 mai», ajoute-t-il en précisant que la mise en place d'un concept sanitaire ne devrait pas poser de problème. Au Musée d'ethnographie de Neuchâtel, on se prépare également à remonter, pour le 11 mai, l'exposition temporaire qui devait se terminer fin avril et qui sera prolongée jusqu'à fin juin. **NWI**

# Les organisateurs sportifs doivent s'adapter

Tant pour le BCN Tour que pour le triathlon de La Chaux-de-Fonds des adaptations sont envisagées.



Le BCN Tour ne se déroulera pas sous sa forme habituelle cette année.

ARCHIVES ROBIN NYFELER

Le déroulement des principales manifestations sportives de notre région est menacé depuis plusieurs semaines et les rares «survivants» ont peu de chance d'échapper à un report ou à une annulation. Un tour de la situation permet pourtant de constater que la capacité d'adaptation existe.

A SportPlus, société organisatrice du BCN Tour (course à pied), de la Raiffeisen Trans (VTT) et du Groupe Tour (course à pied dans le canton de Fribourg), on ne se fait plus d'illusions. «Toutes nos épreuves ne pourront pas se dérouler selon leurs formules habituelles, c'est une certitude», déclare Christophe Otz, patron de cette société basée à Chézard-Saint-Martin.

Christophe Otz ne jette pas l'éponge pour autant. Alors qu'il a déjà reporté le BCN Tour et la Raiffeisen Trans, prévus entre les mois d'avril et de juin, l'organisateur neuchâtelois réfléchit à des alternatives. «Même si la situation est compliquée», reconnaît-il. Pour leur part, les organisateurs de Cressier-Chaumont, course de côte prévue le 27 juin qui réunit quelque 300 participants, nourrissent encore quelques espoirs. «Nous prendrons une décision prochainement, mais pour ma part je suis très motivé à organiser cette course en respectant les prescriptions émises par le Conseil fédéral et le Canton», déclare Frédéric Coulet, président de la société d'intérêt public de Chaumont qui a repris les com-

mandes de l'épreuve avec la collaboration de SportPlus.

Pour les autres étapes du championnat Neuchâtel et Région, la course du Doubs (prévue le 13 juin) est déjà annulée. La suite du calendrier jusqu'au mois d'août reste à confirmer.

### Pessimisme pour les Quatre Foulées

Autre grande épreuve par étapes de l'Arc jurassien, les Quatre Foulées, agendées entre le 19 août et le 9 septembre, semble menacée. Avec 600 participants en moyenne l'année passée, les organisateurs flirtent avec la limite des prescriptions. «Nous n'avons pris aucune décision pour l'instant, mais nous ne sommes pas très optimistes», avoue Bernard Ga-

cond, président du comité d'organisation.

Abattu après avoir pris connaissance des décisions communiquées ce mercredi, Frédéric Schmidt, organisateur du triathlon de La Chaux-de-Fonds, se pose des questions pour son épreuve programmée le 30 août. «Nous avons 650 athlètes mais avec les spectateurs nous dépassons largement la limite des 1000 personnes», explique-t-il. «Nous recevons pas mal de demandes de personnes qui s'entraînent pour notre événement et nous aimerions tout de même mettre sur pied quelque chose. Nous allons certainement adapter notre compétition.» La survie passera par l'adaptation. **JCE**

Lire aussi en page 19.